



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MAI 2025

1 - Principaux évènements de l'année 2024

1.1 Gouvernance

La composition du Conseil d'Administration a évolué comme suit :

<i>Au 1 janvier 2024</i>	<i>Assemblée Générale du 28 mai 2024</i>	<i>Au 31 décembre 2025</i>
Bernard de Boischevalier, Président	Réélu membre du Conseil, président	Bernard de Boischevalier, Président
Sophie Gallotti	Réélue membre du Conseil	Sophie Gallotti
Véronique Jacob, Secrétaire	Réélue membre du Conseil	Véronique Jacob,
Catherine de Kerret	Réélue membre du Conseil et élue secrétaire	Catherine de Kerret, Secrétaire
Annick Suzor-Weiner	Réélue membre du Conseil	Annick Suzor-Weiner
Philippe Thiébaut, Trésorier	Réélu membre du Conseil et Trésorier	Philippe Thiébaut, Trésorier

Le Conseil s'est réuni cinq fois au cours de l'année et a traité principalement des sujets suivants :

- relations avec le CAJED
- relations avec l'APPEL
- situation financière
- voyage à Lomé
- lettre d'information
- rencontres avec la Présidente de l'APPEL
- Convention avec l'association Médias Ebène

L'assemblée générale s'est réunie le 28 mai 2024, a approuvé les rapports moral et financier et renouvelé le Conseil d'Administration. Son compte-rendu a été mis en ligne sur notre site csel.fr.

1.2 Communication

Deux lettres d'information ont été diffusées en avril (Retour de Lomé – la parole aux anciens et aux externes) et octobre (une nouvelle année scolaire).

A cela s'ajoute la mise à jour du site internet et la traditionnelle carte de vœux en fin d'année

1.3 Voyage à Lomé

Véronique Jacob et Annick Suzor-Weiner se sont rendues à Lomé fin janvier-début février 2024. Le compte-rendu de leur séjour a été présenté lors de l'AG de mai 2024 et est disponible sur le site.

1.4 Convention avec l'association Médias Ebène

En septembre 2024, nous avons été sollicités par l'association Médias Ebène, active depuis 1960 dans le soutien aux médias en francophonie africaine pour les aider dans la question des dons qu'elle recevait et destinés à une action « enfants de la plage » à Lomé qui s'était développée suite à leur implantation à Lomé, en dehors de leur objet social.

Après discussions et rencontres, nous avons signé une convention le 3 décembre 2024 pour assurer la réception des dons destinés à cette action et leur transfert à Lomé, sans que cela n'interfère avec les flux financiers destinés au CAJED et à l'APPEL. Les volumes sont modestes et restent dans le cadre de nos capacités de gestion. Une période d'essai d'un an a été prévue.

Ceci a aussi été l'occasion de rencontres sur place entre les responsables de leur action « enfants de la plage » et le coordonnateur du CAJED. De la même manière, le président de Médias Ebène, lors d'un séjour à Lomé en décembre, a pu rendre visite au CAJED. L'avenir dira si des collaborations locales pourront se développer ou non.

2 - Début 2025

Le Conseil s'est réuni quatre fois au premier trimestre 2025, pour rencontrer le Président de Médias Ebène et préparer le voyage à Lomé de début mars.

Notre secrétaire, Catherine de Kerret, a en effet rendu visite à nos partenaires togolais du 2 au 9 mars. Elle en fera le compte-rendu à cette assemblée.

A la suite de l'envoi du rapport sur les activités financées par le fonds de dotation Revivre, celui-ci a versé la dernière tranche d'aide au financement des ex-pensionnaires du CAJED (année scolaire 2024-2025).

3 - APPEL

Le voyage de début 2024 avait permis de faire la connaissance de la nouvelle équipe d'encadrement du foyer :

11 personnes constituent en 2024 le personnel de l'APPEL. Il y a désormais un nouveau directeur, M. Jérôme DjéDjé N'Soukpoé qui remplace M. Olivier Adedjé. M. Jérôme est l'ancien président du RESAEV-TOGO.

La sous-directrice est Maman Jacob. Elle seconde M. Jérôme tout en faisant partie de l'équipe pédagogique qui encadre les cours du soir et en s'occupant des repas des personnes de passage qui sont très nombreuses. Sa cuisine est délicieuse.

La documentaliste, très compétente et active, est Mme Germaine Degboévi.

La nouvelle secrétaire-comptable s'appelle Mme Mabel Amenyidor.

Les 2 nouveaux éducateurs sont M. Jacques et M. Alexandre qui remplacent M. Paul et M. Raymond.

Ils travaillent au foyer à temps complet. Ils ont chacun une chambre qu'ils occupent une nuit sur deux pour surveiller les dortoirs. Ils sont chargés de la surveillance, de l'animation, de la discipline et des cours du soir surtout ceux des classes d'examen c'est-à-dire le CM2 pour le diplôme du CEPD et la 3^{ème} pour le diplôme du BEPC. « *Au foyer, on garde les enfants jusqu'au BEPC. Il n'y a pas de lycéens* » dit M. Jérôme.

Les 2 éducateurs sont accompagnés pour les cours du soir par Maman Jacob et 2 enseignants répétiteurs que nous n'avons pas eu le temps de rencontrer.

Un artiste-peintre, M. Balthazar, vient régulièrement animer un atelier de peinture

Il y a également 2 cuisinières, une dame de ménage et deux gardiens, un de jour et un de nuit.

Le point suivant a été présenté à l'assemblée générale du 3 février 2024 à laquelle ont participé les deux représentantes du CSEL.

Cf CR de l'AG de l'APPEL.

Les comptes 2023 n'ont malheureusement pas pu être présentés à cette assemblée.

Les différents échanges avec la Présidente au cours de l'année, à l'occasion de ses séjours à Paris, ont permis de se tenir au courant de la vie courante de l'APPEL.

4 - CAJED

4.1 Voici extrait du rapport d'activités 2024 du CAJED :

Les activités menées en 2024 se présentent comme suit :

1- Les pensionnaires :

a) Les internes :

Grâce aux efforts de la coordination et des volontaires de l'association un espoir, un sourire, la totalité des élèves au nombre de 11 ont réussi. Soit un taux de réussite de 100%.

b) Les externes

Ils sont au nombre de huit dont quatre élèves et quatre apprentis.

Pour les élèves, deux ont réussi et deux reprennent leur classe

En ce qui concerne les apprentis, deux continuent en menuiserie-aluminium et malheureusement l'apprenti électricien- auto et le maçon carreleur ont abandonné leur formation et sont radiés du programme malgré de nombreuses tentatives de les récupérer.

2- Le CES

Les activités sur le centre d'écoute et de sensibilisation continuent avec ma présence effective tous les mardis.

Les autres jours de la semaine, notre partenaire AGOPODE continue ces activités sur le site et aussi sur le terrain à la plage.

Néanmoins, il faut noter que les activités propres à CAJED sur le site ou dans la rue sont amoindries faute de personnel.

3- Les incidents

En février, durant la période des congés de détente, suite à une mauvaise manipulation du gaz de cuisine, nous avons eu un cas d'incendie dans l'ancien foyer .Grâce à la vigilance et au bon voisinage, les riverains nous ont prêté main forte pour maîtriser rapidement le début d'incendies. Nous n'avons dès lors enregistré que des dégâts mineurs. Les blessés ont été évacués et pris en charge dans un centre de soins non loin de nous jusqu'à la guérison. Les dégâts occasionnés ont eux aussi été réparés.

4- Le déménagement :

A une année, jour pour jour, nous avons été contraints à un nouveau déménagement suite à la volonté de l'ancienne propriétaire d'augmenter les frais de loyer qui passerait de 70.000Frs à 200 000Frs le mois et ce juste un an après notre installation dans cette maison. Ce qui fut fait fin Août. La nouvelle maison offre un cadre plus spacieux est facile d'accès car se trouvant toujours dans la localité au bord de la nationale N°1 non

loin de l'Ecole Nationale de police. Il est toujours proche de l'établissement de nos pensionnaires Internes. Ceci nous pousse une fois encore à rappeler notre désir de conjuguer nos efforts pour doter CAJED d'un siège permanent qui nous évitera cette "errance" perpétuelle depuis sa création il y a quatre décennies.

5- **Les actions avec nos différents partenaires**

La collaboration avec un espoir, un sourire et 1, 2, 3 Togo est au beau fixe.

Un espoir, un sourire continue par nous envoyer les volontaires qui nous aide dans l'encadrement scolaire des pensionnaires ainsi que le parrainage de 5 pensionnaires Internes et 2 pensionnaires externes.

1, 2, 3 Togo quant à elle continue de parrainer 2 internes.

En décembre, nous avons été contactés par une nouvelle association "Les enfants de la plage" soutenu par MEDIAS EBENE . Nous comptons travailler ensemble avec eux pour une collaboration future.

6- **Les dons reçus**

Au cours de cette année, comme d'habitudes, Mme B, nous a offert des vivres, des médicaments.

Les volontaires de un espoir un sourire quant à eux nous ont offert des jeux, ballon, habits.

7- **Les difficultés et propositions**

a) **Les difficultés**

- Jusqu'alors le CAJED ne s'est pas encore mis en conformité avec les nouvelles recommandations qui sont en cours et audité par les autorités compétentes et CAJED va tout faire pour se conformer.
- Le manque de personnel d'encadrement réduit au strict minimum de quatre personnes.
- La rémunération du personnel qui jusqu'à présent est en dessous du minimum fixé par l'état. (52 500) Frs

b) **Les propositions**

- **Aux difficultés énumérées plus haut, nous demandons au CA de faire diligence pour trouver les voies et moyens pour palier cela.**
- La recherche d'autres bailleurs locaux ou extérieurs doit s'intensifier pour permettre d'améliorer la situation financière de l'institution.
- La création d'un site WEB pour **CAJED** est impérative pour permettre notre visibilité et faire des appels de fonds.

Pour tout le travail abattu en cette année 2024, une fois encore nous voudrions remercier les membres du conseil d'Administration pour leur bonne volonté à nous accompagner malgré leurs différentes préoccupations, le CSEL qui depuis des décennies reste à nos côtés et les différentes institution partenaires, les bonnes volontés qui œuvrent pour l'amélioration de la qualité de vies des enfants.

Pour cette année nouvelle qui commence et qui ouvre de nouvelles perspectives, nous aurons encore besoin de vous à nos côtés.

4.2 Le rapport financier 2024 du CAJED

Il nous a été communiqué

4.3 Budget 2025

A noter que le CAJED a établi un budget 2025 en début d'année, notable progrès par rapport à 2024, faisant état notamment d'une revalorisation des salaires en suivant le nouveau SMIG et un besoin d'acquisition de matériel (dont véhicule) pour le coordonnateur.

En résumé :

- budget « pensionnaires internes » : 24 438 €

- budget « pensionnaires externes » : 4 043 €

Total dépenses : 28 481 €

Total des recettes : 27 163 €, dont 5793 à trouver.

5 - Conclusion

La communication régulière d'éléments budgétaires reste toujours un défi pour nos partenaires qui font face à des situations financières fragiles. Mais les activités en faveur des enfants et des jeunes se poursuivent, ce qui est notre motivation pour continuer notre action de soutien ici en France.